



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le treize avril, le Conseil Municipal dûment convoqué le 07 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres  
en exercice : ..... 27  
Membres présents : ..... 26  
Procuration : ..... 1  
Suffrages exprimés : ..... 27  
Votes Pour : ..... 23  
Votes contre : ..... 0  
Abstentions : ..... 4

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO par VISIO, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Excusée : Mme Amandine BARBERE (procuration à Mme Sonia CILLARD-CARRARA).  
Secrétaire de séance : M. Patrick DUFAU

N° DE\_2021\_052

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2021**

Monsieur Francis DELCROS propose au Conseil Municipal d'approuver le projet du budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 conformément au document annexé à la présente. La balance générale est équilibrée ainsi qu'il suit tant en dépenses qu'en recettes :

- Section d'exploitation	956 862.39 €
- Section d'investissement	760 311.45 €
<b>Total</b>	<b>1 717 173.84 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Vu, le Code Général des collectivités territoriales et notamment son livre III relative aux finances communales ;
- Vu, la loi N° 84-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;
- Vu, l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

**APPROUVE** le Budget annexe 2021 du service ASSAINISSEMENT arrêté à la somme de  
956 862.39 € en section de FONCTIONNEMENT  
760 311.45 € en section d'INVESTISSEMENT

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du présent budget.

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente à la **majorité par** Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO par VISIO, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA.

M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE et Mme Sylvie BADETS s'abstiennent.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

Isabelle DEXPERT

